



UNIVERSITÉ DE NANTES

**Moritz Schlick,**  
*Questions d'éthique,*  
**Chapitre 7 & 8**

## **Responsabilité et aptitude au bonheur**

**Département de Philosophie**

Séminaire de Philosophie morale et politique dirigé par Monsieur P. Lang

Licence 2<sup>e</sup> année

**Emilie Baillet**

**2013-2014**

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### I – Quand l’homme est-il responsable ?

- a) L’argument du déterminisme
- b) Les deux confusions
- c) Puniton et responsabilité

#### II – Pourquoi l’homme agit-il moralement ?

- a) Les plaisirs
- b) Les inclinations humaines
- c) Sentiment motivant et sentiment résultant

#### III – Quels chemins mènent à ce qui a le plus de valeur ?

- a) Bonheur et aptitude au bonheur
- b) Vertu et bonheur
- c) Un principe moral

### CONCLUSION

## INTRODUCTION

Moritz Schlick est né à Berlin en 1882. Il était avant tout physicien, ayant été formé par Max Planck. Il sera le fondateur du « Cercle de Vienne », un groupe de recherches philosophiques et savantes, qui s'éteindra avec lui, quand il sera assassiné en 1936. Schlick est un philosophe spécialisé dans l'empirisme logique, ou « *positivisme logique* ». Il s'agit avant tout d'étudier la science, en tâchant de s'écarter de la théologie et de la métaphysique.

En 1930, Schlick publie *Questions d'éthique*, dont Christian Bonnet achèvera en 2000 la traduction française. Dans ce texte, le philosophe s'intéresse à l'éthique non plus comme justification de nos actions, mais plutôt comme explication des normes actuelles, qui guident nos comportements vers la moralité. Ce mémoire traitera en particulier des deux derniers chapitres de cet ouvrage, c'est-à-dire le chapitre VII et le chapitre VIII. Schlick y traite tour à tour de la question du concept de la responsabilité et de l'aptitude au bonheur, que nous allons traiter à travers un plan en trois parties.

# I – Quand l’homme est-il responsable ?

## a) L’argument du déterminisme

L’ouverture du chapitre VII se fait sur l’opposition entre l’indéterminisme et le déterminisme. Schlick nous explique que cette opposition repose sur toute une série de confusions et qu’il cherche justement à les éclaircir, dans ce chapitre, afin de nous présenter sa vision de ce qu’il appelle le « *concept de responsabilité* ». Le déterminisme, c’est le fait de penser que chaque événement est déterminé par le principe de causalité. Tandis que l’indéterminisme, c’est le fait de nier que tout soit prévisible en vertu d’une loi. Schlick, lui, s’intéresse surtout au déterminisme ; voici comment il résume l’argumentation traditionnelle, mais fallacieuse, en faveur de l’indéterminisme :

« Si le déterminisme a raison, et si donc tout ce qui arrive obéit à des *lois immuables*, alors ma volonté est elle aussi déjà déterminée par mon caractère inné et par mes motifs du moment. Mes décisions volontaires sont donc *nécessaires* et non libres. Mais dans ce cas, je ne suis pas responsable de mes actions, car elles ne pourraient m’être imputées que si “je pouvais quelque chose” à mes décisions ; mais je n’y peux rien, car elles sont la conséquence nécessaire de mon caractère et de mes motifs. Mais je ne suis l’auteur d’aucun des deux, je n’ai aucun pouvoir sur eux, car les motifs viennent de l’extérieur et le caractère est le produit nécessaire des dispositions innées et des influences extérieures qui se sont exercées durant toute ma vie. Le déterminisme et la responsabilité morale sont donc incompatibles. L’imputation morale suppose par conséquent la liberté, c’est-à-dire que nous soyons dispensés de la causalité. »<sup>1</sup>

C’est cet argument que Schlick va étudier tout au long de ce chapitre VII, afin d’en démontrer les confusions et ainsi détruire ce « pseudo-argument » en faveur de l’indéterminisme.

## b) Les deux confusions

Dans l’argument est utilisé le terme de « lois immuables », c’est pourquoi Schlick va tout d’abord éclaircir le sens du mot « loi ». Il explique en effet que les philosophes ont souvent mal

---

1 SCHLICK Moritz, *Questions d’éthique*, 1930, traduction de Christian Bonnet, Paris, P.U.F, 2000, chapitre VII, p.127.

utilisé ce mot, en pensant qu'il n'y avait qu'un seul sens, alors qu'en fait il y en a plutôt deux. Il distingue en effet le sens du mot loi « *dans la pratique* », c'est-à-dire une règle par laquelle l'État nous prescrit un comportement déterminé, contraire à nos désirs naturels. Certains ne suivent pas ces règles, d'autres le font mais se sentent contraints. Et le deuxième sens, c'est celui « *dans la nature* », c'est-à-dire que dans la nature, le mot loi désigne comment une chose se comporte effectivement, c'est une description.

Il n'y a donc pas de contrainte dans la nature. Schlick soulève ici la *première* confusion : quand on dit que la volonté « obéit à des lois psychologiques », en réalité il ne s'agit pas de lois contraignantes, qui lui dicteraient un comportement, mais plutôt du sens de loi « dans la nature » qui dit simplement quels sont les désirs que les hommes ont en effet, dans un contexte donné. La « contrainte » ne vient que lorsque l'homme est empêché d'agir selon ses désirs naturels.

La *deuxième* confusion porte sur le terme de « nécessité ». En effet, dans la langue pratique, ce terme signifie : « une contrainte implacable ». Schlick explique simplement qu'appliquer ce terme à une loi de la nature est absurde, puisqu'on a vu qu'elles ne portaient aucune contrainte. Il s'agit ici d'une autre confusion, avec le terme d'universalité qui, lui, s'applique en effet la nature. De ce fait, le problème c'est que tout le monde oppose la contrainte et la liberté, en pensant alors que la liberté signifie « exception au principe de causalité » ou encore « non-soumission aux lois de la nature ». Voici une citation de Schlick afin d'éclaircir notre propos : « (...) l'homme est libre lorsqu'il agit sans être contraint et il est contraint ou non libre lorsqu'il est empêché par des moyens extérieurs, d'agir dans le sens de ses désirs naturels (...) ».<sup>2</sup>

Donc, on est libre tant qu'on ne subit pas une contrainte extérieure. Il distingue plusieurs cas où l'on est plus ou moins libre, et où la responsabilité est donc atténuée (ex. : drogue, alcool), car notre volonté ne peut « agir normalement ». Toutefois, dans ces exemples, si la prise d'alcool ou de drogue est volontaire, alors on est responsable de cette action et donc d'une partie des conséquences. Quant à la maladie mentale, c'est elle qui est responsable car elle ne permet pas le fonctionnement normal de nos dispositions humaines.

### c) Punition et responsabilité

Puisqu'on est responsable de ses actions quand il n'y a pas de contraintes extérieures, il faut bien que l'on soit puni. Mais cette punition, il faut arrêter de la penser comme « réparation naturelle » des dommages causés, parce que réparer « le mal par le mal », comme on dit, serait trop

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.130.

barbare. La seule raison d'existence de la punition est de donner des motifs, des raisons, afin d'empêcher ceux qui ont mal agi de recommencer, et de dissuader les autres. Elle est là pour éduquer. Il s'agit donc de savoir qui doit être puni afin que la punition atteigne son but.

Schlick se demande alors quand l'homme se sent responsable. En général, celui qui est puni reconnaît ses torts. Mais pour qu'il pense être vraiment le coupable, il faut que l'action effectuée l'ait été avec la conscience d'agir spontanément, de lui-même, c'est-à-dire avec l'idée de sa liberté. Le sentiment de responsabilité, c'est avoir agi librement, avec mon désir, et accepter que l'on me fasse des reproches ou m'en faire à moi-même. Je me reproche mon action car je sais que j'aurais pu agir autrement, et mes regrets sont les motifs contre la récidive. Plus il y a de motifs à une action, plus on est responsable. Au contraire, moins il y a de motifs, plus on a tendance à décharger la responsabilité du coupable sur l'acte. Et lui aussi le ressent ainsi : « Je ne m'explique pas comment cela a pu m'arriver. »<sup>3</sup>

En conclusion de cette première partie, nous pouvons dire que Schlick répond à la question « *Quand l'homme est-il responsable ?* » en affirmant qu'il doit agir librement, sans contrainte, il doit être conscient d'être responsable, avoir le sentiment d'être responsable, et il doit accepter les reproches (voire s'en faire à lui-même).

## II – Pourquoi l'homme agit-il moralement ?

Tout au début du chapitre VIII, le philosophe nous rappelle qu'il a déjà répondu à deux questions dans les chapitres précédents. Premièrement, à la question « *Pourquoi l'homme agit-il en général ?* », Schlick a répondu : « Il est toujours déterminé par des sentiments et il s'efforce toujours d'atteindre la fin qui lui est la moins déplaisante et la plus plaisante. »<sup>4</sup> Deuxièmement, à la question : « *Que signifie moral ?* », Schlick répond : « Le comportement dont la société humaine croit qu'il est le plus favorable à son propre bien-être. »<sup>5</sup> On entrevoit ici qu'une partie de la recherche pour répondre à cette nouvelle question : « *Pourquoi l'homme agit-il moralement ?* » a déjà été réalisée, et Schlick entreprend de continuer à y répondre au sein de ce chapitre.

---

3 *Ibid.*, p.136.

4 SCHLICK Moritz, *Questions d'éthique*, chapitre VIII, p.140.

5 *Ibid.*

## a) Les plaisirs

Le philosophe commence par chercher à comprendre pourquoi ce qui semble utile à la société peut aussi être une source de plaisir pour celui qui agit. Schlick s'intéresse alors au plaisir et il en distingue deux sortes :

- 1) naturels, élémentaires – pas besoin d'explication ;
- 2) ceux qui ne semblent pas aller de soi et étonnent les philosophes.

Il s'interroge ensuite sur les « *plaisirs naturels* » et il établit que les philosophes précédents sont partis du concept de l'homme « comme un être de nature purement “égoïste” » qui les a menés à l'idée fondamentale suivante : les pulsions « naturelles » chez l'homme sont celles indispensables à son existence biologique, comme manger, se reproduire. Mais ils ont oublié l'essentiel, c'est-à-dire les pulsions sociales, qui sont une source de plaisir et de déplaisir tout aussi « naturelle » que les besoins physiques. Elles sont à l'origine de la sociabilité très développée de l'homme. Mais ce qui l'intéresse vraiment, ce sont les différences dans les comportements humains. Il cherche à comprendre pourquoi certains ont des sentiments conformes aux lois morales et d'autres non. « *Qu'est-ce que l'un possède et qui manque à l'autre ?* »<sup>6</sup>

Comment expliquer les décisions (morales ou non) dans les cas typiques (naturels, classiques), en utilisant les pulsions possibles, en déterminant celles qui ont motivé l'action ? Il nous faudrait une connaissance de toutes les pulsions et de leurs nuances, que nous n'avons pas.

## b) Les inclinations humaines

Schlick s'intéresse alors aux *inclinations humaines*, qui ont été considérées comme « des parties fixes de notre être ou de notre caractère », alors qu'elles sont modifiables. Elles se modifient en permanence sous l'influence de leur milieu. Il existe deux sortes d'influences sur les inclinations :

- 1) celles que l'individu subit de l'extérieur ;
- 2) celles qui ont leur origine dans sa propre action.

Il y a notamment la *suggestion*, qui joue un rôle important dans la formation des désirs et des inclinations. En effet, si l'on nous dit qu'une chose est bonne, même sans nous dire pourquoi, cette chose devient plaisante pour nous et nous la désirons. C'est la même chose qui se produit lorsque l'on voit beaucoup de personnes désirer la même chose : nous allons la désirer aussi ; comme par exemple, dans le cas de la publicité.

---

6 *Ibid.*, p.144.

De la même façon, le *déplaisir motivant* peut être mis en place : la répulsion générale pour un comportement particulier rend sa représentation déplaisante, même sans que cette répulsion ait une raison, et ce comportement en particulier n'est donc pas recherché par l'individu.

Il serait possible que les prescriptions morales de nos sociétés soient sans valeur, mais si un individu laisse libre cours à ses pulsions, la société le recadre par des sanctions, lui donnant une vraie valeur de la moralité : simplement d'éviter les sanctions. La récompense et la punition influencent nos inclinations afin que les actions souhaitées provoquent des conséquences avec des sentiments de plaisir et que les actions déconseillées provoquent des sentiments de déplaisir.

### c) Sentiment motivant et sentiment résultant

Tout d'abord, posons la définition de ces deux notions. Le sentiment motivant, c'est la représentation, agréable ou désagréable, d'une action, qui va nous pousser à la réaliser ou non. Et le sentiment résultant, c'est le sentiment qui accompagne l'action réalisée, qui peut être déplaisant ou plaisant.

Comment est produit un acte de la volonté ? Plusieurs représentations de buts sont en conflit et l'une d'elle finit par occuper la première place car elle offre le *plus* de plaisir possible ou le *moins* de déplaisir possible. Toutefois, le sentiment accompagnant la représentation d'un état n'est forcément le même que celui qui appartient à cet état réalisé. L'hédonisme extrême envisage le sentiment motivant et le sentiment résultant comme étant *tous les deux* du plaisir ou *tous les deux* du déplaisir. Mais ce n'est pas souvent le cas.

Le sentiment motivant et le sentiment résultant sont liés par les actes ; c'est ainsi que le plaisir motivant et le plaisir résultant s'accordent. La représentation des choses change selon l'expérience – plaisante ou déplaisante – que l'on en a. Exemple : déplaisir motivant → plaisir résultant = chose finalement agréable ; si cela vient à se répéter, la représentation de cette chose, qui auparavant était désagréable, deviendra peu à peu agréable.

Le plaisir motivant doit entraîner le plaisir résultant, autrement il est impossible de l'entretenir durablement. En effet, si le plaisir motivant entraîne un déplaisir résultant, alors l'individu a l'impression d'être trompé par ses sens. Donc la seule façon pour produire des motifs résistants, c'est que le plaisir motivant ait des conséquences effectives heureuses. Citons de nouveau Schlick : « (...) l'obéissance aux lois morales ne trouve des motifs indiscutables que si cette obéissance est suivie d'états plaisants »<sup>7</sup>. Il s'agit d'une justification de l'hédonisme.

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.155.

En conclusion de cette deuxième partie, nous pouvons dire que l'action morale peut être poussée par des moyens extérieurs (suggestion, punition, récompense), mais ces inclinations vers la moralité finissent par disparaître, et si nous voulons que l'action morale soit durable, il faut que les motifs qui nous poussent à agir moralement soient renforcés et stabilisés, notamment en donnant une source de plaisir ou en y donnant accès.

### **III – Quels chemins mènent à ce qui a le plus de valeur ?**

#### a) Bonheur et aptitude au bonheur

Nous cherchons le chemin qui nous conduit à ce qui a le plus de valeur. Ce chemin passe par des comportements qui diminuent le moins possible l'aptitude au bonheur, voire qui l'augmentent. Schlick donne déjà une réponse : le comportement qui mène à la vie qui a le plus de valeur, c'est celui qui procure les plus grands plaisirs à celui qui agit tout en étant le moins « préjudiciable » pour son aptitude au bonheur. De fait, Schlick se pose la question suivante : « *Quelles sont les inclinations qui y mènent ?* » et pour lui, il ne fait aucun doute que les pulsions sociales sont celles qui assurent à leur porteur une vie riche en plaisirs.

Les pulsions sociales, ce sont les dispositions par lesquelles la représentation de l'état, plaisant ou déplaisant, d'un autre individu, est vécue par moi-même de la même façon. Celui qui porte ces inclinations vise alors le plaisir de tous, car il profite du plaisir qui en découle, et il jouit non seulement de la représentation mais aussi de la perception effective du plaisir ; cela permet une harmonie entre les sentiments motivants et les sentiments résultants.

Schlick introduit la notion de « *pulsions subtiles* », qui seraient supérieures, dans le sens où elles demandent une vie psychique plus complexe, et elles font partie des pulsions sociales. Elles nous permettent de multiplier le plaisir, puisque nous participons au bonheur des autres. L'égoïste est alors celui qui est limité à son propre plaisir. Le sentiment social provoque aussi la souffrance, mais cela engage d'autres pulsions sociales pour adoucir cette souffrance. Schlick tient compte de la possibilité qu'un individu agissant pour le bien des autres puisse recevoir en retour tout le contraire de son action (ingratitude, moqueries, etc.) et de ce fait, que cet individu soit découragé et que le plaisir motivant se change en amertume. Toutefois, il juge cette possibilité relativement rare et inhabituelle. Les pulsions sociales favorisent l'aptitude au bonheur et cela notamment parce que les sentiments les plus élevés du bonheur viennent d'une pulsion sociale, à savoir, l'amour. C'est la

plus achevée des pulsions sociales.

Pour Schlick, la pulsion qui viserait « le plus grand bonheur du plus grand nombre » de l'utilitarisme est un non-sens, car il s'agirait plutôt d'inclinations qui s'échangeraient d'un individu à l'autre, plutôt que de « l'amour universel de l'humanité » car cela serait plus un idéal d'un individu que celui de tous. Il faut se méfier de ce genre de pulsion.

## b) Vertu et bonheur

Selon Schlick, les dispositions qui conduisent aux possibilités du bonheur les plus élevées sont les mêmes que celles à l'origine de l'action vertueuse. Ainsi, la vertu et le bonheur ont les mêmes causes et vont donc ensemble. D'habitude, on pense que la moralité n'a rien avoir avec le bonheur, que la vertu nuit à la félicité et on recommande généralement l'égoïsme à celui qui cherche le bonheur. Et l'on justifie cela en disant que le riche et puissant « n'a pas coutume d'être le meilleur »<sup>8</sup> et que le bon fait son chemin en « ployant sous l'infortune »<sup>9</sup>.

À cela, Schlick oppose deux remarques :

1) On se fait une idée inadéquate du bonheur. La plupart des hommes savent que la richesse n'est pas aussi importante et s'intéressent plus à une vie bien entourée, avec de l'amour et des enfants bien élevés, tandis que le « coquin » aurait moins la perspective de ces biens-là.

2) La vertu n'est pas un remède contre les hasards de la vie que l'homme ne contrôle pas. Certes, la vertu ne garantit pas une vie riche en plaisirs, elle est seulement « le chemin du bonheur le plus élevé possible dans les circonstances extérieures données de la vie »<sup>10</sup>. On ne peut pas avoir d'influence sur les coups du sort. Le principe de la relation vertu/bonheur dit seulement que le bon a de meilleures chances de mener une vie riche en plaisir, qu'il a une aptitude au bonheur qui est supérieure à celle de l'égoïste. De plus, l'homme bon serait aussi celui qui est le plus gai ; en effet, le sourire est en même temps l'expression de la bonté et de la joie.

## c) Un principe moral

On s'est posé la question de savoir quel comportement était le plus susceptible de nous conduire à la « béatitude », ce qui nous a permis d'éliminer la relation avec les opinions de la société, ainsi que le concept de bonheur que nous avons remplacé par le concept d'aptitude au bonheur. De cette façon, nous essayons d'y voir un peu plus clair dans le concept utilitariste du

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.164.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.165.

« bien de la collectivité ». On parlera alors plutôt d'aptitude au bonheur d'une communauté et on considérera que son maximum est atteint lorsque chacun des individus est parvenu au maximum de sa propre aptitude au bonheur. Il serait possible de parler d'un standard de la moralité et de juger les conceptions morales selon qu'elles y correspondent ou non. On pourrait alors formuler un principe moral comme suit : « *Conserve-toi toujours apte au bonheur* »<sup>11</sup> et il serait facile de l'adopter car le but visé est celui que l'homme s'attribue comme la valeur suprême.

L'homme doit veiller à la réceptivité, à la pureté de son âme, car il ne peut attirer le bonheur, mais il peut disposer son existence de manière à « être prêt » quand le bonheur viendra.

L'idée d'aptitude au bonheur doit pour Schlick être mise au centre de l'éthique. De même, s'il doit y avoir un principe moral, il doit être fondé sur ce principe (comme nous l'avons fait plus haut). Schlick indique ne jamais avoir rencontré en philosophie le concept d'aptitude au bonheur. Certes, pour beaucoup il faut être *digne* du bonheur, mais qu'est-ce que cela veut dire ? Pour lui, celui qui est apte à puiser les biens et à ne pas les gâcher tout en sachant les apprécier à leur juste valeur est celui qui se comporte bien. « *Être apte au bonheur c'est déjà en être digne.* »<sup>12</sup>

La condition nécessaire à l'aptitude au bonheur, c'est donc naturellement l'existence d'inclinations, telles que le plaisir motivant et le plaisir résultant. Et les actions et les motifs qui renforcent ces inclinations doivent être les chemins qui nous mènent à la vie qui a le plus de valeur. L'expérience nous montre que ces conditions sont remplies par les pulsions sociales, qui visent le plaisir des autres. Elles sont les tendances morales par excellence. Schlick pense que *l'essence du caractère moral* se trouve dans le fait de tenir compte des autres, de s'adapter ou de répondre à leurs besoins. Cela consiste à sans cesse refréner et limiter les pulsions non altruistes, et peut-être que la civilisation en est le meilleur exemple puisqu'elle est le moyen qui permet d'établir une harmonie entre les inclinations de chacun.

De plus, il n'y a plus de « renoncement » car l'action « opportune », celle qui conduit à la disposition au bonheur, vient naturellement de l'homme ; il n'éprouve plus la tentation, il n'a plus de combat moral, c'est-à-dire que ce qui pourrait le détourner de son chemin n'a plus une tonalité plaisante aussi forte et cela est recouvert par les tendances qui agissent en sens contraire, celles qui orientent vers le « bon chemin ». Il n'a plus besoin de dissuasion pour faire le bon choix, il n'a plus besoin d'avoir peur de perdre son aptitude au bonheur. Pour en arriver là, l'individu traverse des périodes de déplaisir qui sont nécessaires pour motiver un comportement qui a de la valeur, et ce comportement est d'abord atteint sous la contrainte du devoir et de la conscience.

Toutefois, cette prise en compte au maximum des autres ne peut pas être sans restrictions

---

11 *Ibid.*, p.168.

12 *Ibid.*, p.169.

considérée comme le bon chemin ni comme étant morale, car s'adapter aux autres tout le temps, compatir sans cesse, cela ne procure finalement à personne le « maximum de plaisir ». De plus, dans ce cas, on ne parle plus de bonté mais de faiblesse. La faiblesse n'est en effet rien d'autre que le désordre, l'absence de système hiérarchique dans les pulsions. Quand il y a un ordre stable, il s'agit de la *bonhomie*, qui est la bonté profonde, celle qui encourage d'abord l'autre à se relever par ses propres forces. Ainsi, les inclinations sociales et leurs conséquences s'opposent, en freinant ou en aidant, aux inclinations sociales à courte vue, et elles forment ensemble un système harmonieux, qui confère au comportement une singulière *maîtrise de soi* qui se traduit par le *caractère ferme*.

Nous arrivons à la fin du chapitre, et Schlick résume le résultat obtenu par une citation de Marc-Aurèle : « Tu feras le juste non pas parce qu'il convient de le faire, mais parce que tu y trouves toi-même du plaisir ».<sup>13</sup>

Et enfin, afin de démontrer clairement les résultats de son ouvrage, Schlick se place en opposition avec un passage de l'éthique de Kant, qu'il réécrit à sa manière.

<p><u>Passage de Kant :</u></p> <p>« <i>Devoir ! Nom sublime et grand, toi qui ne renfermes rien en toi d'agréable, rien qui implique insinuation, mais qui réclames la soumission, qui cependant ne menaces de rien de ce qui éveille dans l'âme une aversion naturelle et épouvante, pour mettre en mouvement la volonté, mais poses simplement une loi qui trouve d'elle-même accès dans l'âme et qui cependant gagne elle-même, malgré nous, la vénération (sinon toujours l'obéissance), devant laquelle se taisent toujours les inclinations, quoiqu'elles agissent contre elle en secret ; quelle origine est digne de toi, et où trouvera-t-on la racine de ta noble tige, qui repousse fièrement toute parenté avec les inclinations, racine dont il faut faire dériver, comme de son origine, la condition indispensable de la seule valeur que les hommes peuvent se donner à eux-mêmes ?</i> »<sup>14</sup></p>	<p><u>Passage de Schlick :</u></p> <p>« <i>Bonté ! Nom doux et grand, toi qui ne renfermes rien en toi de sévère, rien qui réclame un respect sans amour, mais demandes au contraire que l'on se joigne à toi, toi qui ne menaces de rien et n'as besoin de poser aucune loi, mais trouves de toi-même accès dans l'âme et es volontiers honorée, toi dont le sourire désarme toutes les autres inclinations, tes sœurs – tu es si magnifique que nous n'avons pas besoin de demander quelle est ton origine : car quelle qu'elle puisse être, elle est ennoblie par toi!</i> »<sup>15</sup></p>
---	--

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.176.

## CONCLUSION

Tout d'abord, en conclusion de cette troisième et dernière partie, nous pouvons donner la réponse de Schlick à la question « *Quels chemins conduisent à ce qui a de la valeur ?* » qui est la suivante : il faut un système équilibré des plaisirs (motivants et résultants), préserver son aptitude au bonheur, développer ses inclinations sociales et être bon, tout simplement. Ce sont en effet toutes ces conditions qui nous conduiront naturellement vers ce qui a le plus de valeur, ce que l'on pense être le meilleur.

Enfin, en conclusion générale de ce mémoire, nous pouvons faire un petit récapitulatif de ce qui a été traité ; c'est-à-dire tout d'abord le concept de responsabilité, avec l'étude de l'attribution de la responsabilité, ainsi que le sentiment de responsabilité, qui touche l'homme lorsqu'il a agi librement, sans contraintes, avec sa spontanéité propre et ses désirs naturels. Ensuite, en deuxième partie, nous avons compris que l'action morale doit trouver du plaisir, d'une manière ou d'une d'autre, afin d'être poursuivie sur le long terme. Et enfin, dans la dernière partie, nous avons établi avec Schlick que les pulsions sociales et les inclinations humaines étaient les conditions nécessaires à l'existence de l'aptitude au bonheur, et le philosophe nous a proposé le principe moral suivant : « *Conserve-toi toujours apte au bonheur* »<sup>16</sup>, avant de présenter, face à face avec la célèbre apostrophe au devoir de Kant (dans *Critique de la raison pratique*), l'apostrophe à la bonté qu'il en a déduite avec les résultats de la recherche menée tout au long de l'ouvrage. Il oppose ainsi la bonté au devoir selon Kant ; en effet, pour lui, cette conception du devoir est impossible et dénuée de sens.

---

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, p.177.

16 *Ibid.*, p.168.

## BIBLIOGRAPHIE

- SCHLICK Moritz, *Questions d'éthique*, 1930, traduction de Christian Bonnet, Paris, P.U.F, 2000.
- ARMENGAUD Françoise, « SCHLICK MORITZ - (1882-1936) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 13 avril 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/moritz-schlick/>